

## COMPTE-RENDU CTL DU 03 OCTOBRE 2019

Paris le 18/10/2019

Ce Comité Technique Local avait en ordre du jour le bilan et l'actualité du contrôle fiscal, la poursuite de la déconcentration pénale et le déménagement de la Trésorerie amendes de transports. Siégeaient à ce comité technique : **Solidaires Finances Publiques**, FO DRFIP 75 et la CFDT Finances Publiques Paris.

### BILAN 2018 ET ACTUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL

La Direction a souligné les bons résultats du contrôle fiscal externe qui se caractérisent par une baisse du nombre de « blanches » et affaires à faible rendement et une hausse de la médiane. Elle entend poursuivre dans la voie de « l'amélioration qualitative du CFE » en développant le recours aux contrôles informatisés et reconstitutions de recettes tout en assurant, en même temps, le nombre de points d'impacts grâce aux affaires ciblées.

**Solidaires Finances Publiques** a rappelé que l'objectif du contrôle fiscal n'était pas uniquement le rendement mais également devait contribuer au respect de la réglementation et du civisme fiscal par notre présence. Or, cette dernière est fortement mise à mal par la baisse continue des effectifs et les emplois non pourvus.

La baisse du nombre de TO TVA effectuées par les SIE est particulièrement significative :

Année	2012	2015	2018
Nombre de TO TVA	2747	2338	953
Montant des droits	27 131 642,00 €	20 168 190,00 €	8 018 050,00 €

*(Suppression de 2014 – 2016 et 2017, car le tableau n'apparaît pas avec tous les supports sinon, et de plus les seules trois années suffisent à mon sens à illustrer clairement le propos)*

Outre la chute vertigineuse des droits, la doctrine d'emploi entraîne une régression du civisme déclaratif des professionnels qui tombe à 92,93 % en 2018<sup>1</sup>.

**Solidaires Finances Publiques** demeure inquiet sur les orientations du CF avec d'une part une adaptation des enjeux aux déclinants moyens, et d'autre part, une nouvelle philosophie où le contrôleur conseille et le conseil contrôle, le tout assaisonné à la sauce manichéenne du gentil contribuable et du méchant fraudeur.

#### • Loi ESSOC

À notre grande surprise, dans sa courte présentation du contrôle fiscal, la direction a tout simplement omis (*oups!*) de mentionner cette loi qui bouleverse pourtant nos méthodes de travail. Comment s'étonner dès lors de l'absence d'accompagnement des agent.es et chef.fes de service par la DRFIP !

La direction se défend en invoquant des notes de la DG intervenues très tard et en indiquant qu'elle manquait toujours de visibilité sur cette loi.

Ces réponses ne sont pas à la hauteur quand un texte est voté en août avec application immédiate. Le contrôle a été révolutionné par ESSOC (nouvelles procédures, nouveaux imprimés, nouvelle philosophie) et les collègues sont livrés à eux-mêmes.

Et ce n'est pas la communication gouvernementale abusivement nommée e-formation qui permet d'agir sur le terrain.

On nous dit qu'il faut faire confiance aux contribuables et aux sociétés, mais **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que le rôle premier du contrôle fiscal était de vérifier la bonne application du droit afin d'assurer l'égalité des citoyens et des citoyennes devant l'impôt, et que ce n'est pas une question de confiance mais la contrepartie indissociable du système déclaratif.

<sup>1</sup> Source : rapport d'activité 2018 de la DRFIP d'Île-de-France et de Paris

Suite à nos interventions, la direction a indiqué que la Loi ESSOC serait commentée en réunion de services.

- **Data Mining**

2018 et le début de l'année 2019 ont été marqués par la montée en puissance des DM dans la programmation, y compris dans les BCR, et le CSP. Toujours plus de listes, souvent obligatoires, même si elles n'ont aucune pertinence.

Selon la direction, peu de ces fiches seraient affectées directement en BDV. Elles sont d'abord analysées à la direction de la programmation, puis les fiches « professionnels » sont transmises aux PCE pour CSP ou 3909 qui après réexamen en Direction et affectation seront encore examinées par les brigades. Les fiches « particuliers » sont, quant à elles, transmises à la division patrimoniale qui, après examen, les dispatche entre les BPR et les PCR.

Ces multiples examens conduisent à rejeter 75 % des fiches MRV afin de garantir une programmation de qualité dont la part MRV n'est finalement que de 18 % à Paris.

**Solidaires Finances Publiques** dénonce ce travail de masse fait au détriment du terrain et de la connaissance fine du tissu fiscal.

- **Contrôles informatisés et reconstitutions**

La direction affiche sa volonté de développer les contrôles informatisés et les reconstitutions, mais avec quels moyens ? Le nombre d'ACListes ne cesse de chuter à Paris, et comme le rappelle **Solidaires Finances publiques** chaque année, le contrôle des logiciels de caisse et de gestion nécessite des compétences informatiques particulières et des moyens humains pour assister pleinement les vérificateurs : pas d'ACListes = pas de contrôles ACL.

Concernant les reconstitutions, **Solidaires Finances Publiques** a alerté la direction sur le fait que beaucoup de vérificateurs en faisaient 2 par an, voire plus, ce qui est déjà très lourd et pose des problèmes pour les rendus de dossiers.

- **Impôt sur le revenu**

**Solidaires Finances Publiques** condamne la politique de la direction qui a de nouveau fait valider par les services en 2017 des déclarations pré-remplies non souscrites « pour éviter un gros afflux de réception dans le cadre de la mise en place du PAS », en dehors de toute procédure.

Elle a en plus le toupet de considérer qu'il y a une amélioration des relances des défallants.

Et concernant la relance des défallants 2018, comment savoir qui est primo défallant pour l'application du CIMR ?

Comme pour la loi ESSOC, les agent.es se retrouvent seuls face au contribuable, aussi bien pour le contrôle de l'IR 2018, que pour le contrôle du PAS, rien n'ayant été anticipé.

- **Recouvrement**

La direction affiche sa volonté de faire progresser le recouvrement et veut développer les mesures conservatoires et les relations entre vérificateurs et services de recouvrement.

Mais comment développer ces relations alors que les vérificateurs et les vérificatrices ne savent pas en cours de contrôle quel sera le service en charge du recouvrement, du SIE, ou du PRS ?

Pour **Solidaires Finances Publiques**, le recouvrement est avant tout une question de moyens humains. Il est illusoire de vouloir améliorer le recouvrement si la chute des effectifs se poursuit.

- **Expérimentation de spécialisation partielle de 3 BDV immobilier, patrimonial, fraudes complexes.**

La direction lance une expérimentation de spécialisation de 3 BDV sur 50 % de leur programme à compter du 01/01/2020 :

- Patrimonial pour la 1<sup>re</sup> BDV ouest
- Immobilier pour la 1<sup>re</sup> BDV Nord
- Fraude complexe pour le 4<sup>e</sup> BDV Centre

Ces brigades ont vocation à intervenir sur tout Paris.

La spécialisation se mettra progressivement en place sur 2 ans.

Si les spécificités du patrimonial peuvent justifier une certaine spécialisation, **Solidaires Finances Publiques** a insisté sur l'importance de maintenir un haut niveau de technicité pour tous les acteurs et actrices du contrôle, et sur l'attachement des vérificateurs et des vérificatrices à un programme varié qui est l'attrait du travail en BDV. Les entreprises contrôlées par les BDV se caractérisent davantage par l'implication personnelle du dirigeant ou de l'entrepreneur dans la marche de l'entreprise que par le secteur d'activité.

Concernant la brigade « patrimonial », elle devrait être alimentée par les BPR de sud-ouest. Vu leur tissu fiscal, **Solidaires Finances Publiques** a relevé que les BPR programment plutôt pour la Dircofi ou la DNEF. Cette brigade devrait également faire beaucoup d'ESFP, procédures longues qui auront nécessairement un impact sur le rendu pendant l'expérimentation. La direction s'attend à des blanches.

Concernant la brigade « immobilier », elle devrait être principalement alimentée par un PCE de Paris Nord et la direction. Pour **Solidaires Finances Publiques**, l'enjeu du secteur immobilier est présent sur tout Paris et ne justifie pas une spécialisation particulière, mais une offre de formation accrue.

Concernant la brigade « fraude complexe », elle devrait être alimentée par les services d'enquête et de recherche. Pour **Solidaires Finances Publiques**, la fraude complexe, structurée en réseaux, est également présente dans tout Paris. Elle pose d'abord le problème de la coordination des contrôles qui sont rarement entièrement du ressort de la DRFIP Paris. La spécialisation partielle d'une brigade parisienne ne résoudra pas ce problème de coordination et n'apparaît donc pas justifiée.

### POURSUITE DE LA DÉCONCENTRATION PÉNALE.

Les propositions de plaintes seront désormais envoyées à la DIRCOFI au lieu de la DG.

### DÉMÉNAGEMENT DE LA TRÉSORERIE AMENDES DE TRANSPORTS

La TP RATP est arrivée à Paganini suite à la fermeture du site de Vallès, mais elle gardera sa spécificité malgré un rapprochement avec la TP amendes 1. L'unique guichet de la trésorerie RATP devrait bientôt être doublé en raison de la volumétrie d'accueil. La fusion des TP amendes 1 et RATP est impossible tant que le logiciel AMD ne sera pas remplacé..

**Solidaires Finances Publiques** a cependant rappelé que le rapprochement des services est ressenti comme une fusion/absorption par la TP amendes 1 (le comptable de la TP RATP est aussi le chef de la TP amendes 1). À nos inquiétudes sur la possible banalisation des métiers dans ce service (risque de travailler alternativement sur les missions des deux services), la direction répond que ce n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. **Solidaires Finances Publiques** restera vigilant sur les risques de surcharge de travail dans cette nouvelle organisation.

### QUESTIONS DIVERSES

- **Contractuels**

Nous avons interpellé la direction sur les annonces de recrutements de contractuels pour les différents SDE parisiens (1A et 3B), que nous avons découverts fortuitement sur le site de l'APEC. Elle justifie ces recrutements par la situation très difficile dans les SDE, les agents ne voulant pas travailler à Paris - *et pourquoi des B stagiaires qui demandaient Paris ont été affectés d'office en Province ???* Ces contractuels seront engagés pour 10 mois maximum sans titularisation possible, et sans formation. M Mariel a ajouté qu'il pourrait à nouveau avoir recours à ces contrats en cas de vacances fortes au prochain mouvement de personnels au 01/09/2020.

La note DG prévoit que les contractuels sont rémunérés dans le respect des grilles indiciaires A, B ou C sans négociation possible. Ils ne perçoivent pas de primes.

**Solidaires Finances Publiques** dénonce le recours à des emplois précaires, sous formés et sous payés qui dévalorisent nos métiers et entrent en concurrence avec le recrutement de fonctionnaires. En outre, la banalisation de ces contrats soulève la question des conflits d'intérêts et des risques déontologiques (accès à la documentation interne, aux informations sensibles, aux données personnelles...).

- **Géographie revisitée**

Suites aux annonces du ministre dans la presse, le DRFIP desserre son calendrier : pour Paris, le projet sera présenté l'année prochaine, sans date précise. Pour une fois, **Solidaires Finances Publiques** est en accord avec cette déclaration de notre direction sur la communication du ministre : « *on ne sait pas grand-chose, ce n'est pas glorieux* »

- **Réorganisation de services**

L'attente sur la géographie revisitée étant sans fin, M. Mariel a décidé de relancer les fusions de services. 6 SIE et 2 SIP vont donc fusionner deux par deux pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020, obligeant encore une fois les collègues à mener les travaux préparatoires à cette fusion à marche forcée.

**Solidaires Finances Publiques** a par ailleurs rappelé que les fusions ne résolvent pas le problème de fond, le manque de moyens humains.

- **Expérimentation de l'accueil de dépôt avec enregistrement différé au SDE de Saint-Sulpice**

**Solidaires Finances Publiques** a exprimé son étonnement concernant cette expérimentation à compter du 30 septembre alors qu'elle n'a pas été communiquée aux représentants des personnels.

**Solidaires Finances Publiques** a rappelé les obligations de communication de la direction, et l'ensemble des difficultés des SDE depuis leurs créations. Solidaires a dénoncé la surcharge de travail et les réorganisations incessantes du travail, qui ont un impact direct sur la santé des agentes et agents.

**Solidaires Finances Publiques** en a profité pour demander où en était la prime d'accueil pour les collègues des SDE : la direction nous a informé que la DG avait refusé cette demande.

- **Accueils**

**Solidaires Finances Publiques** s'interroge sur l'annonce de suppression d'accueil de 2<sup>ème</sup> degré sur les SIP Saint-Sulpice et Banque. La direction répond que l'accueil sur RDV a vocation à remplacer les accueils spécialisés sans RDV. La direction réfléchit à harmoniser les accueils sur tout Paris. Solidaires Finances Publiques a réclamé un bilan des accueils sur rendez-vous à Paris, et exige un traitement équitable de tous les usagers.

- **Logement**

**Solidaires Finances Publiques** a interpellé la direction sur la situation choquante des agentes et agents entrants qui n'ont toujours pas de logements, problème qui risque de s'aggraver dans les années à venir. La direction s'est engagée à suivre ce point.

**Pour contacter vos élu.es : [paris@solidairesfinancespubliques.org](mailto:paris@solidairesfinancespubliques.org)**